



FICHE DE POSTE

Identité de l'occupant du poste (nom et prénom) :

Métier (renvoi au référentiel métier) : Assistant socio-éducatif

Intitulé du poste : Assistant de service social

Situation du poste (Pôle, UF, Pavillon/bâtiment) :

Pôle Eurométropole Strasbourg Sud

Pavillon Simone Weil unité fermée (20 lits) et ouverte (12 lits)

Cadre réglementaire :

- Être titulaire du diplôme d'Etat : DEASS
- Décret N° 93-652 du 26 mars 1993 portant statut particulier des assistants socio éducatifs de la fonction publique hospitalière.
- Articles 226-13 et 226-14 du code pénal relatif au secret professionnel
- Loi N° 70-1320 du 31 décembre 1970 relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie, et à la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses
- Loi N° 75-534 du 30 Juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées
- Loi N° 90-602 du 12 Juillet 1990 relative à la protection des personnes en raison de leur état de santé ou de leur handicap
- Loi N° 2002-2 du 2 Janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- Loi N° 2002-303 du 4 Mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé
- Loi N° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Relations hiérarchiques :

Hiérarchie administrative : Directeur Monsieur D'ATTOMA

Hiérarchie fonctionnelle : Fabrice Gentner cadre de pôle

Missions principales :

Effectuer des évaluations spécifiques des situations en ayant une perception sociale des événements permettant ainsi aux équipes médicales et administratives une meilleure compréhension de l'histoire du patient.

Mettre en oeuvre l'ensemble des démarches sociales donnant au patient accès à l'ensemble de ses droits.

Activités :

Actions menées auprès des personnes :

- Accueillir, écouter, informer, orienter et soutenir les personnes accueillies et leur famille.
- Analyser les causes qui compromettent l'équilibre psychologique, économique et sociale des personnes rencontrées à l'aide d'entretiens.
- Aider à la résolution des problèmes sociaux rencontrés.
- Accompagner le patient dans son insertion sociale, familiale et professionnelle ou scolaire.
- S'assurer de l'accès aux droits, devoirs et procédures des personnes en difficulté.
- Rédiger des rapports sociaux et des signalements.
- Instruire les dossiers administratifs en vue de l'obtention ou du rétablissement des droits de la personne.

Actions menées auprès des équipes pluridisciplinaires :

- Participer, en collaboration avec l'équipe, à l'élaboration du projet thérapeutique global.
- Elaborer des projets individuels et collectifs contribuant à l'élaboration du projet thérapeutique.
- Participer aux réunions, à l'élaboration et la mise en oeuvre du projet d'établissement et de pôle.
- Actions auprès des partenaires sociaux et médico sociaux :
- Personne « ressource » concernant l'ensemble des dispositifs d'aide pour le public ayant un problème de santé mentale.
- Assurer la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médico sociaux

Compétences :

Savoir :

- Connaissance de la pathologie mentale
- Connaissance des dispositifs d'aide, des structures adaptées existantes et de la législation en vigueur.

Savoir être :

- Capacité d'adaptation au public accueilli
- Capacité de travail en autonomie
- Qualités relationnelles, facultés d'adaptation et d'intégration à l'équipe pluridisciplinaire

Savoir faire :

- Evaluer les besoins des personnes en difficulté et construire un plan d'aide approprié en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire
- Capacité de travail en partenariat et réseau
- Capacité de coordination des interventions avec les équipes thérapeutiques et les partenaires sociaux
- Maîtrise de l'outil informatique
- Maîtrise anglais / allemand est un plus

Contraintes :

- Déplacements motorisés.
Travail sur plusieurs unités.
- Difficultés inhérentes à : la pathologie mentale, la psychopathologie des adolescents - jeunes adultes, aux troubles liés aux addictions, aux suivis des patients en ambulatoire sur l'extra-hospitalier (domicile, réseaux, structures médico-sociales).